

Communiqué de presse • **Partenariat social**

Bilan des négociations salariales 2024: une politique de demi-mesures ne profite à personne

-
- > Les salaires minimums dans le commerce de détail augmentent à nouveau.
 - > Cependant, de nombreuses entreprises continuent d'accepter des pertes de salaires réels: les bons d'achat et les versements uniques ne sont pas des instruments salariaux durables.
 - > La notion de partenariat social est mise à rude épreuve dans certaines branches.
-

29.02.2024 – Début août 2023, la Société suisse des employés de commerce avait demandé une augmentation des salaires allant jusqu'à 4,5% et davantage de sécurité pour les personnes touchant de bas salaires. Certes, les salaires augmentent dans de nombreuses branches au terme des négociations. Mais les entreprises doivent être conscientes que vouloir limiter les négociations au renchérissement équivaut à accepter des pertes de salaire réel. Un personnel loyal et productif mérite mieux qu'une politique de demi-mesures.

L'augmentation des salaires minimums dans les branches à bas salaires est une priorité de la Société suisse des employés de commerce. Dans le commerce de détail, les salaires minimums augmentent à nouveau en 2024. En outre, les partenaires sociaux ont pu trouver un accord dans le cadre des négociations de toutes les CCT du commerce de détail. La Société suisse des employés de commerce s'en réjouit.

Hélas, au lieu de compenser durablement le renchérissement, de nombreux partenaires de négociation misent sur des bons d'achat, des versements uniques ou des adaptations salariales individuelles. «En adoptant cette politique de demi-mesures, les entreprises achètent la bonne volonté provisoire de leur personnel tout en empêchant la mise en œuvre d'une politique salariale durable», explique Michel Lang, responsable du partenariat social à la Société suisse des employés de commerce.

Les négociations salariales ne doivent pas se limiter au renchérissement

Ces deux dernières années, les instances représentatives du personnel se sont battues dans le cadre de nombreuses négociations salariales des CCT rien que pour obtenir une compensation du renchérissement. Les augmentations des salaires réels sont loin d'être acquises. «La productivité des employé-e-s ne cesse de progresser et les bénéfices des entreprises sont à la hausse. Nous avons du mal à comprendre que, dans ce contexte, on accepte une baisse du pouvoir d'achat du personnel», déclare Michel Lang.

Une solidarité unilatérale

La situation est particulièrement peu satisfaisante dans le transport aérien: «Les personnes qui travaillent dans le trafic aérien sont très solidaires entre elles et particulièrement attachées à leur

entreprise», explique Michel Lang. «Les entreprises jouent cette carte de la solidarité à chaque fois que cela leur semble utile. Plus tard, lors des négociations salariales, c'en est fini de la solidarité.»

De nombreuses entreprises du trafic aérien ont laissé derrière elles les répercussions des années de crise et enregistrent à nouveau des bénéfices record. Cela s'explique notamment par les hausses de prix qui ne sont que partiellement justifiées par le renchérissement. Cependant, en raison de l'augmentation du coût de la vie, les salarié-e-s ont de moins en moins dans leur poche. «Nous constatons que la notion de partenariat social est mise à rude épreuve dans certains dossiers», relève Michel Lang avec déception.

Un changement de politique s'impose

La Société suisse des employés de commerce appelle les directions des entreprises à un changement de politique pour l'année à venir: il est impératif de trouver à nouveau des solutions durables et à long terme en matière de politique salariale afin d'éviter les pertes de salaires réels et d'augmenter le niveau des salaires, en particulier dans les branches à bas salaires.

Plus d'informations sur:

secsuisse.ch/mediacorner

Autres informations **Michel Lang • Responsable Partenariat social • T +41 44 283 45 53**
michel.lang@kfmv.ch

Communication • T +41 44 283 45 13
communication@secsuisse.ch

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Riche de ses 150 ans d'histoire associative, elle est aujourd'hui la plus ancienne association d'employé-e-s encore active en Suisse. Elle soutient et renseigne ses près de 37 800 membres et ses client-e-s pour toutes les questions qui touchent à leur carrière. La Société des employés de commerce représente également les intérêts des employé-e-s issu-e-s du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, de la construction en bois, du trafic aérien et de la location de services dans le cadre d'environ 40 conventions collectives de travail et s'engage pour renforcer leur employabilité. Avec ses centres de formation et ses écoles (écoles professionnelles commerciales de base et de formation continue, la Haute école d'économie de Zurich (HWZ) et l'Institut suisse d'économie d'entreprise (SIB), elle est en mesure d'offrir à ses membres et client-e-s des formations orientées vers la pratique. En tant que responsable ou co-responsable de différents examens menant au brevet ou au diplôme fédéral, elle participe activement au développement du système de formation suisse. En savoir plus sur: secsuisse.ch.